

Conditions générales:

Païement

Après réception du contrat de location, le locataire paie l'acompte. Le solde, la caution et le ménage doivent être réglés au plus tard 8 semaines avant la date d'arrivée. Vous pouvez télécharger un itinéraire sur le site. Les clés restent la propriété du loueur. En cas de perte ou de vol, le locataire sera redevable d'une somme de €100. Si le solde n'est pas réglé dans le délai fixé, nous réservons le droit d'annuler la réservation. Les conditions d'annulation (voir ci-dessous) restent dans ce cas applicables.

Nombre maximum de personnes

Il n'est pas autorisé d'occuper la maison avec un plus grand nombre de personnes que ce qui a été prévu à la réservation. Il n'est pas autorisé de loger d'autres personnes dans ou autour de la maison (tente, caravane...), sans accord explicite du propriétaire. En cas de non respect de cette clause, la caution sera entièrement retenue. Un lit de bébé est sur place. En cas de réservation, un deuxième lit bébé pliable est possible. Il est demandé de ne pas mélanger les meubles et les affaires sur les deux étages. Les animaux sont autorisés si tout est laissé bien propre. Les animaux sont interdits dans les chambres ou la piscine.

Modifications

Il n'est pas possible de modifier les dates de réservation ou le nombre de personnes après réservation définitive.

Caution

La caution est réglable avec le solde de la réservation, d'un montant de 600€. Cette caution est rendue après le séjour, par virement bancaire, déduction des dommages éventuels, la perte ou le vol des clés, ou les frais de ménage supplémentaire seront également déduits.

Ménage

Le ménage de départ est obligatoire, d'un montant de 135€ payable à l'avance, en même temps que le solde et la caution.

Un supplément peut vous être déduit de la caution, si l'état des lieux oblige un ménage supplémentaire. Les poubelles doivent être vides et propres, les lave-vaisselles vides, la vaisselle rangée, le mobilier à sa place de départ. A défaut, ceci vous sera facturé à 50€/heure.

Piscine

La piscine est nettoyée 2x par semaine. La pompe s'allume automatiquement quotidiennement, entre 8:00 et 20:00, ou plus si besoin.

Il est demandé de ne pas toucher au matériel et aux réglages. En cas de problème, vous devez contacter le propriétaire.

Arrivé et départ

Arrivé entre 15:30 et 19:30. Départ maximum 10:00.

Jour d'arrivé/départ

Samedi en haute saison. En basse saison, à convenir.

Casse, dommages et frais supplémentaires

L'accès à la propriété peut vous être refusé si vous ne vous comportez pas en bon locataire. Vous êtes tenu de respecter la maison et le jardin. S'il vous arrivait de casser quelque chose, vous devez le signaler immédiatement au propriétaire. Vous êtes responsable des dommages causés.

Il s'agit d'une location de vacances, pas d'une salle des fêtes, nous vous remercions de respecter le calme du quartier, les nuisances nocturnes sont interdites.

Les frais supplémentaires (casse, ménage supplémentaire...) sont déduits de la caution.

Controle

A votre arrivé, vous devez vérifier l'état des lieux, afin que d'éventuels manquements puissent être résolus immédiatement. Les remarques doivent être faites immédiatement (dans les 12 heures suivant votre arrivé) sinon vous serez tenu responsable des dégâts éventuels.

Responsabilité civile

Le locataire est responsable pour tous les dégâts apparus pendant sa période de location. Vous êtes tenu d'avertir votre assurance RC/incendie.

Annulation par locataire

En cas d'annulation par le locataire plus de 8 semaines avant la date d'arrivée, l'acompte sera transformé en avoir à utiliser dans les 12 mois suivants la date d'annulation, l'acompte n'est pas remboursé.

à partir de 8 semaines avant la date d'arrivée, le montant total de la location est dû.

Annulation par loueur

Si la location doit être annulée en cas de force majeure (incendie, sécheresse extrême, dégâts des eaux, problèmes d'électricité...), le locataire en sera informé au plus vite, avec une ou plusieurs alternatives si possible. L'acompte sera rendu intégralement. Le loueur ne sera pas tenu responsable d'éventuels frais supplémentaires.

Responsabilité du loueur

Le loueur est responsable du bon déroulement du contrat de location, dans la location du contrat ou équivalente. Le loueur n'est pas tenu responsable si le contrat ne peut pas être exécuté à cause d'un cas de force majeure (incendie, catastrophes naturelles...) ou d'autres causes dont le loueur n'est pas à l'origine.

Le loueur n'est pas responsable de pertes, vols, dégâts ou dommages causés aux effets personnels du locataire.

Taxe de séjour

En notre qualité d'hébergeur, nous sommes amenés à percevoir le produit de la taxe de séjour conformément aux dispositions de la délibération votée par le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes. Le tarif est consultable sur <https://vansencevennes.taxesejour.fr>

ADRES

Sarl Portes des Vans
123, allée des Terrasses
07140 Chambonas
France

BANK

Portes des Vans
CHAMBONAS
IBAN : FR76 1680 7001 1032 2551 0321 920
BIC : CCBPFRPPGRE

CONTACT

Tom Vermeylen
GSM: +33 650 26 48 57
gitesportesdesvans@gmail.com



 English

Terms and Conditions:

Payment

After the receipt of the signed rental contract the tenant has to pay an amount in advance. The amount, deposit and cleaning cost has to be paid in advance at least 8 weeks before the date of arrival. You can download a roadmap from our website.

The keys will be owned by the owner. In case of loss there will be charged an amount of € 100. If the deposit and amount do not get paid on time, the owner has the right to cancel the reservation. The cancellation policy is valid.

Maximum Occupancy

The maximum number of guests is limited to the number of persons on the reservation form. Other persons who will stay in or around the villa (tent or caravan) is not allowed. If this rule isn't respected, the whole deposit will be restrained. There is a permanent babybed available in the villa. It's possible to make a reservation for a second babybed (travelerbed). Please do not move the furniture between the different floors. Pets are allowed but not in bed, in the pool etc. Everything has to be clean in the garden.

Changes

After the definite reservation it's not possible to change the number of people or to change the date of arrival and departure.

Deposit

Deposit is payable with the amount in advance € 600,-. The deposit will be returned at your bank account (please fill in the form). Cost from damage, lost keys, extra cleaning will be charged from the deposit.

Cleaning cost

The cost for cleaning is mandatory and cost € 135,- and has to be paid in advance with the deposit and the amount in advance. There will be charged extra cost for cleaning if the situation asked for it. The garbages have to be empty and thrown away, the dishwasher has to be empty and all the furniture has to be in place. Extra cost per hour € 50,-

Swimmingpool

The swimmingpool will be cleaned twice a week. The pump is programmed between 08:00 am and 20:00 pm. or more if necessary. Please do not touch the products for the pool and/or the installation. If it happened anyway please contact the owner.

Arrival and departure

Arrival between 15:30 pm and 19:30 pm. Departure before 10:00 am (in low season to be discussed with the owner).

Day of arrival and departure

On Saturdays in high season.

Damage and extra cost

Access may be denied if you can't behave like a decent tenant. Please respect the villa and his environment. If there is damaged something, please contact the owner. You are responsible for the damage. The villa is intended as a holiday object. It's not meant for parties. Please respect the neighbours who are living next door. Noise in the late evening or night is forbidden.

Check

Please control the villa when you arrive. If something is different than agreed please inform the owner within 12 hours. Only then we can repair if necessary and you won't be responsible for the defect(s).

Legal liability

The tenant is responsible for any damage that occurs during his stay. You should notify your fire insurance for your stay

Cancellation by the tenant

If cancelled more than 8 weeks before date of arrival, a credit note of the amount of the deposit will be submitted, to be used in the 12 months following the cancellation, the deposit is not refundable

From 8 weeks before date of arrival, the full amount of the rental is due.

Annulment

If the lease is canceled due to force majeure (fire, severe drought, water damage, electrical problems ...) the tenant will as soon as possible be informed, with one or more alternatives if possible. The advance will be reimbursed. The owner is not responsible for any additional costs.

Liability of the lessor

The owner is responsible for the proper conduct of the rental agreement. The owner is not liable if the contract can not be accomplished by force majeure or other unforeseeable causes. The owner is not responsible for theft, loss, damage to the personal belongings of the tenant.

Tourist tax

The accommodation prices do not include the tourist tax, rates are available on <https://vansencevennes.taxesejour.fr>

ADRES

Sarl Portes des Vans
123, allée des Terrasses
07140 Chambonas
France

BANK

Portes des Vans
CHAMBONAS
IBAN : FR76 1680 7001 1032 2551 0321 920
BIC : CCBPFRPPGRE

CONTACT

Tom Vermeylen
GSM: +33 650 26 48 57
gitesportesdesvans@gmail.com